



LES ÉPINGLÉS

MÉDECIN-ASSISTANT

Le PLR vaudois fait sa rentrée sous le signe des dépenses sociales. Mardi à Chardonne, son président Frédéric Borloz a parlé pendant une demi-heure. Entre autres, pour se demander de qui s'occupent les assistants sociaux?

«Je ne sais pas comment ils les appellent... Patients? Clients?... Enfin, je n'en sais rien: les citoyens dont ils s'occupent», digresse Borloz dans son allocution. Et le traitement de l'incontinence verbale, c'est remboursé? JC

SCHIZOFRÉDO

Borloz n'allait pas s'arrêter en si bon chemin. «La Gauche a une attitude quelque peu schizo-phrénique, c'est-à-dire contradictoire, plutôt. Ah, oubliez «schizo-phrénique»!... Ah, mais si je vous dis qu'il faut oublier, vous allez le noter. Mais disons: «contradictoire», a-t-il zigzagué. Comme s'il ne savait pas être les deux à la fois? JC

VIDY-STRAND

Mercredi, les socialistes lausannois ont présenté leur bilan de mi-législature. Ils lancent un tous-ménages en forme de carte de la ville, avec légendes et illustrations d'auteurs, pour se vanter de ce que font leurs trois municipaux. Les cards de français pour étrangers à Vidy-Plage, ils en sont fiers, au PS lausannois. Mais sur la carte, le drapeau de la couverture du manuel de français n'est pas celui de la France, mais de la Hollande. Les bandes bleu-blanc-rouge tournées d'un quart de tour à gauche. Et bientôt à Vidy-Plage, un cours de géo pour les socialistes? JC

EN BREF

RENTÉE SCOLAIRE VAUDOISE

Campagne de prévention routière

Polices vaudoise et communales sensibiliseront automobilistes et parents à la sécurité des écoliers dès la rentrée ce lundi. L'an dernier, en Suisse, quatre piétons de moins de 14 ans ont perdu la vie dans des accidents de la route et 445 ont été blessés. Du 25 août au 5 septembre, les policiers inviteront les usagers à redoubler de vigilance afin de protéger les enfants sur le chemin de l'école, indique la police dans un communiqué. L'accent sera mis sur le respect des règles de circulation aux abords des passages de sécurité. Des contrôles de vitesse seront également effectués à l'aide de radars. ATS

ALPES VAUDOISES, ISENAU

Coup d'arrêt aux télécabines

Le projet visant à renouveler les télécabines vieilles de soixante ans du domaine d'Isenau aux Diablerets est suspendu, a indiqué hier à l'ats Philippe Grobéty, syndic de la commune d'Omont-Dessus, confirmant une information du site de la rts. Aucun accord n'a pu être trouvé avec les propriétaires des chalets que le nouveau tracé des télécabines devait survoler. ATS

PUBLICITÉ



Théâtre Du samedi 30 août au mardi 2 septembre

Une femme sans histoire

Dorian Rossel / Cie STT

THÉÂTRE
FORUM
MEYRINforum-meyrin.ch
En partenariat avec La Bâtie-Festival de Genève
Tél. 022 738 19 19 / www.batie.ch

LE COURRIER

La Cie STT est associée au Théâtre Forum Meyrin.

La gauche veut en finir avec les emplois de solidarité

GENÈVE • L'Alternative et la Communauté genevoise d'action syndicale déposent un projet pour réformer la loi en matière de chômage.

MOHAMED MUSADAK

La date est symbolique: il y a un an, jour pour jour, les travailleurs de l'association Partage, au bénéfice d'un emploi de solidarité (EdS), se mettaient en grève pour tenter de lever le voile sur les dérives de ce dispositif cantonal de réinsertion professionnelle très critiqué. Hier, les représentants de l'Alternative au grand complet et de la Communauté genevoise d'action syndicale se sont réunis dans les locaux de Partage, pour présenter un ambitieux projet de loi destiné à lutter contre le chômage. L'objectif avoué, à mille lieues d'une «réformette», est de «changer de paradigme et transformer l'actuelle loi en matière de chômage en une authentique loi pour l'emploi». Tour d'horizon des nouveautés proposées.

Suppression des EdS

«Nous voulons mettre fin aux sous-statuts professionnels», prévient d'emblée Jocelyne Haller, députée d'Ensemble à gauche (EàG). Principale préoccupation du projet de réforme, les EdS seraient amenés à disparaître. L'objectif est «de sortir les EdS de leur statut hybride de travailleur-chômeur», poursuit-elle. Si la loi passait, ceux-ci seraient remplacés par de véritables postes de travail dans les secteurs public et subventionné, à travers un Programme cantonal de création d'emploi (PCCE). Ce nouvel outil proposé consiste en un fonds, budgété par l'Etat tous les quatre ans et devisé à 100 millions de francs au moins la première année, destiné à créer des postes durables et d'utilité publique. Ceux-ci, payés selon les conventions collectives de travail ou, au minimum, deux tiers du salaire médian genevois, seraient entièrement à la charge de l'Etat pendant une période de quatre



C'est sur le parking de l'association Partage que l'Alternative et la Communauté genevoise d'action syndicale ont choisi de présenter leur projet de réforme de la politique de lutte contre le chômage. J.-M. RICHARD

ans, pour en évaluer l'utilité. Après cette période, les emplois seraient pérennisés et ne feraient plus partie du Programme cantonal de création d'emploi.

Insertion professionnelle participative

Corollaire indispensable à toute politique de lutte contre le chômage, l'insertion professionnelle subirait elle aussi des changements drastiques. Là encore, les porteurs du projet misent sur un Programme cantonal d'insertion, estimé à 20 millions de francs et ouvert à toutes les personnes «ayant la volonté d'exercer une activité salariée», bénéficiaires de l'aide sociale comprise. Le demandeur d'emploi inscrit à ce programme serait directement associé au processus de sélection des mesures telles que stages ou formations visant son retour à l'emploi. Plus question donc de «stages occupationnels», ni d'assignation d'office à une mesure. Le projet de loi va même plus loin en instaurant

une instance de médiation que la personne sans emploi pourrait saisir, si elle n'est pas d'accord avec les mesures proposées.

Députée verte, Frédérique Perler détaille une autre nouveauté: les chômeurs auraient «le droit de poursuivre des formations qualifiantes et certifiantes telles que des CFC, accessibles à l'heure actuelle qu'à des conditions très restrictives». «C'est une manière de mettre un terme à un certain business de la réinsertion, qui propose, par exemple, d'apprendre à faire un CV plutôt que d'acquérir des compétences», ajoute Jocelyne Haller.

Ouvrir le débat

Financièrement, la réforme proposée est très gourmande. Les auteurs du projet de loi estiment que les coûts engendrés par ce «changement radical» seraient de l'ordre de 220 millions à 250 millions de francs. «Nous assumons pleinement cette dépense importante, mais il faut la voir comme un

investissement sur lequel on peut attendre un retour, notamment en diminuant les bénéficiaires de l'aide sociale», espère Julien Dubouchet Cortay, député socialiste. Pour assurer ces «investissements», le projet de loi compte sur la création d'une taxe sur le bénéfice des entreprises en fonction de leur concentration d'emplois.

De l'aveu même des rédacteurs, cette proposition de réforme «a peu de chances de convaincre le parlement genevois». «Mais une réforme en matière de chômage aurait-elle eu plus de chances de succès avec le rapport de forces actuel?» interroge Manuela Cattani, secrétaire générale du Syndicat interprofessionnel des travailleurs. «Ce n'est pas si fréquent que l'Alternative et les syndicats viennent ensemble avec un projet. Cela marque une réelle volonté de changement de cap, que le parlement doit entendre», poursuit-elle. Si le message n'était pas entendu, la syndicaliste n'exclut pas le dépôt d'une initiative. I

Deux plaintes déposées contre un syndicaliste

HUG • David Andenmatten est accusé de diffamation et de violation du secret de fonction. Une tentative d'intimidation, selon lui.

CHRISTIANE PASTEUR

Plus que jamais, le torchon brûle entre la direction des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et le Syndicat des services publics (SSP). Dernier épisode en date: une double plainte pénale déposée contre David Andenmatten, salarié de l'hôpital, coprésident du SSP et, depuis peu, membre du conseil d'administration des HUG, désigné par le groupe Ensemble à gauche.

Fait pour le moins étonnant, Bertrand Levrat, directeur des HUG, a tenu à en informer par lettre l'ensemble des partenaires sociaux, comme le révélait hier la Tribune de Genève. «Vous nous savez attachés tant au dialogue social qu'à la liberté syndicale», affirme-t-il pourtant dans ladite lettre.

La première plainte a été déposée par François Canonica, président du conseil d'administration des HUG et ancien bâtonnier, pour violation du secret de fonction. Il reproche au syndicaliste d'avoir divulgué, dans les médias, des informations portées à sa connaissance dans le cadre de son mandat d'administrateur. Lesquelles? «Des difficultés en cours dans certains services et pour lesquelles des solutions ont justement été trouvées», assure Sylvia de Meyer, porte-parole des HUG.

La seconde plainte, pour diffamation et calomnie, émane de Jacques Hertzschuch, directeur des ressources humaines des HUG, pris à partie dans un tract et à l'occasion d'une conférence de presse du SSP (Le Courrier du 25 juin). La direction des HUG

soutient la démarche, «les propos allant clairement au-delà de ce qui est acceptable».

«De quoi m'accuse-t-on? On essaie de m'intimider», rétorque David Andenmatten, qui s'étonne que la missive de M. Levrat se retrouve sur l'intranet de l'hôpital, en plein été, alors que lui-même n'en a pas été informé personnellement. «Je suis sûr de n'avoir pas violé quoi que ce soit. Il s'agit clairement d'une atteinte à la liberté syndicale.»

D'aucuns imaginaient que l'arrivée de Bertrand Levrat à la tête des HUG calmerait le jeu après le «règne» de Bernard Gruson qui n'avait pas hésité, lui non plus, à déposer plainte contre le SSP. Visiblement, il n'en est rien. Un mauvais signal pour les années à venir, placées sous le sceau du plan d'économies Per4mance. I

EN BREF

LE CANDIDAT DE L'UDC AU CONSEIL D'ÉTAT LANCE SA CAMPAGNE

NEUCHÂTEL Candidat officiel de l'UDC au Conseil d'Etat neuchâtelois, Raymond Clottu ne craint pas la concurrence du candidat dissident Karim-Frédéric Marti. Le conseiller national l'a répété hier lors du lancement de sa campagne en vue de l'élection complémentaire. Le candidat sauvage ne bénéficiera d'aucun soutien de son parti. Karim-Frédéric Marti a d'ailleurs dû retirer la dénomination «UDC» de sa liste électorale. Celui-ci est désormais uniquement désigné comme candidat «hors liste» alors que lors du dépôt des candidatures, sa liste était intitulée «UDC hors liste». Agé de 46 ans, Raymond Clottu estime qu'il peut apporter son expérience au sein du collège gouvernemental. Le citoyen de La Brévine affirme pouvoir s'intégrer au sein d'un gouvernement à majorité socialiste. C'est le 28 septembre que les Neuchâtelois choisiront lors d'une élection complémentaire le successeur de l'UDC Yan Perrin au Conseil d'Etat. Le conseiller national PLR Laurent Favre est donné favori de cette élection à laquelle se présente un 4e candidat, le représentant du vote blanc Thomas Wroblewski. ATS